

L'armée au carrefour

Autor(en): **Lattion**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **118 (1973)**

Heft 5

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-348544>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'armée au carrefour

NOTE DE LA RÉDACTION

Le colonel commandant de corps Lattion, commandant du Corps d'armée de campagne 1, a bien voulu nous autoriser à reproduire dans les colonnes de la Revue militaire suisse le texte de l'exposé qu'il a présenté le 3 février à Bienne devant les délégués de la société bernoise des officiers. Qu'il en soit ici vivement remercié. Nul doute que tous nos lecteurs apprécieront la valeur de la pensée et la rigueur de la forme qui caractérisent cette étude de brûlante actualité.

En abordant ce sujet, je mesure que la tâche n'est pas sans péril. D'abord parce que le titre lui-même contient les ferments de controverses entre ceux qui, tel le Président Celio, répondent que l'Armée n'est pas à un tournant et d'autres, moins optimistes, qui s'avisent qu'il pourrait ou même qu'il doit en être ainsi. Aussi, je prends la précaution de préciser le sens que je donne à « Carrefour »: c'est ce moment du parcours où le projet initial peut changer d'objectif ou chercher à l'atteindre par des voies fondamentalement différentes. Il s'agit d'un choix. Touchant à la défense nationale, il ne saurait être déclenché à propos d'un incident de route, si spectaculaire soit-il — comme le refus de l'alternative Corsair-Milan. Je tiens ce dernier pour un événement marginal dont l'opinion s'est emparée comme d'un signe révélateur. Selon mon avis, *un choix ne s'impose que sous l'effet de plusieurs facteurs concordants*, la situation financière ne pouvant être que l'un d'eux. *Il s'agit donc d'examiner l'ensemble des données* et c'est ce que je me propose de faire.

Mais la seconde difficulté réside dans le fait que l'optique varie suivant la fonction ou la position de l'observateur. J'entends cerner d'abord l'opinion qu'a de notre sécurité l'homme de la rue, puis émettre mes propres réflexions dans *la perspective qu'en a un commandant de troupe*, c'est-à-dire quelqu'un qui, depuis cinq années, est moins intéressé par les plans et la lettre des dossiers que par les réalités, moins séduit par la bonne volonté que par le bien-faire et qui juge sans défaitisme, mais aussi sans illusions. Il va sans dire que ces remarques n'engagent que lui et qu'il est conscient que ses observations portent en majeure partie sur des troupes d'origine romande; que les courants d'opinions de cette partie du pays — bien qu'il ne soit pas ignorant des autres — lui sont

mieux connus. Il laissera donc à chacun d'entre vous le soin de décider jusqu'à quel point une valeur plus générale peut être accordée à ses propos.

* * *

Il ne fait pas de doute que, dans le public, un nombre grandissant de gens, et parmi eux une partie de ceux qui, en général, sont favorables à nos institutions, ont le sentiment que le secteur de la défense n'est plus dans une relation satisfaisante avec les autres domaines d'efforts du pays sur le plan national et international. Il convient, selon eux, de le soumettre aux mêmes revisions et thérapeutiques que celles qui secouent l'économie, l'enseignement et les Eglises, pour ne citer que les plus notoires de ces champs d'expérimentation. On ne peut ignorer qu'un effet de propagation joue un rôle fondamental dans le processus de critique de l'institution militaire, mais il faut relever également que personne ne se demande si les causes de ces ébranlements sont les mêmes que celles qui justifieraient de repenser notre défense ou de la supprimer.

L'économie souffre d'un emballement que ne connaît certes pas chez nous le domaine militaire; l'enseignement redéfinit ses buts, ses filières et ses méthodes par rapport aux besoins d'une société industrielle dont l'image est très loin de celle qu'alimentait en cadres l'instruction de type classique: il s'agit d'une modification de nature, d'espèce: l'image de la guerre, dans ses dernières conséquences, est par contre restée stable et l'objectif de la défense n'a pas varié. Quant aux Eglises, elles cherchent un nouveau langage, une nouvelle relation entre la foi et les signes. L'armée et surtout la milice n'ont jamais été ésotériques. S'il fallait à tout prix tirer quelques parallèles entre certaines innovations de part et d'autre (je pense à la méthodologie et aux nouvelles formes) on doit convenir que ces ajustements ne touchent pas au fond de la question et que l'armée ne s'est donné de modèles extérieurs, dans ces domaines-là, que ceux qu'elle a surtout trouvés dans la société civile ordinaire. Dès lors, il faut bien admettre que la nécessité d'un mouvement d'imitation ne se justifie pas. On ne greffe pas l'amandier sur le prunier.

Pour en savoir plus long sur la pertinence des motifs qui font juger ici ou là l'armée comme inutile ou inadéquate, force est bien de faire le tour de quelques groupes d'arguments avoués et d'autres qui le sont moins. *La négation du danger*, ou tout au moins sa minimisation, figure

la pièce maîtresse de l'argumentation. Malgré le harcèlement quotidien d'images de guerres et de désordres — qui devrait, en bonne logique, amener l'esprit à des conclusions inverses — la probabilité de conflits pouvant nous concerner est considérée comme infiniment faible. Il est vrai que les conflits présents ne sont pas à notre porte, mais il n'est pas contestable que la compression du temps et de l'espace ne les rend pas moins proches aujourd'hui que ne l'étaient, voici soixante ans, les remous des Empires centraux. Si les nouveaux centres de décisions stratégiques sont éloignés, la mise en œuvre de ces décisions est affaire d'heures et de jours là où il fallait des mois. Il est étrange de constater qu'une véritable prise de conscience de la proximité de ces foyers ne se manifeste aujourd'hui, pour le grand public, que sur le plan humanitaire. A cet égard, il se sent proche du Biafra, du Bangla-Desh et de l'Indochine; dans le domaine du risque militaire, il semble en être resté à des modèles archaïques.

Ceux qui ne portent leur regard que sur la portion du continent auquel ils pensent que notre destin est attaché, se sont à un tel point habitués à considérer l'inaction des forces militaires considérables qui s'y trouvent comme la preuve de l'extinction du phénomène social récurrent qu'est la guerre, que pour eux la maladie est vaincue lorsque la fièvre est tombée. Or, dans l'état de connaissance rudimentaire où nous sommes en matière d'étude des conflits, leur diagnostic apparaît gratuit et irresponsable. Aussi, quel que soit notre désir profond de voir l'agressivité et la violence mises sous contrôle, nous ne pouvons accorder un crédit sans bornes aux pourparlers sur la sécurité et la limitation des armements. Eu égard au mal qu'elle doit combattre, c'est une tentative modeste et un espoir fragile. Dans la meilleure des hypothèses, ses résultats auront l'intérêt de ces communications que des savants font à la société de médecine, à propos d'affections mal connues. Elles n'annoncent pas la suppression du fléau d'un jour à l'autre, mais marquent une étape sur le chemin d'une longue recherche. Et nous savons que, s'il y a de faux prophètes en médecine, il se trouve aussi des charlatans de la paix.

Le second groupe d'arguments trouve ses porte-parole non chez les idéalistes, mais chez les gens qui se font gloire de garder les pieds sur terre. Leurs objections et leurs réticences à nos mesures de sécurité se fondent sur les coûts croissants des armements et sur l'incapacité où nous serions

de les absorber. Leurs conclusions vont de la suppression totale des dépenses militaires à une réduction sensible de celles-ci, selon le coefficient qu'ils donnent au facteur risque. Peu d'entre eux se font une idée exacte de l'évolution qu'ont subie ces dépenses. Les statistiques montrent que dans l'espace de 15 années, elles ont fléchi de manière significative tant en ce qui concerne la part qu'elles prennent dans le budget général (1957: 41 %, 1971: 24 %) que pour la ponction qu'elles opèrent sur le PSB (1958: 3,2, 1972: 1,8). Quant aux comparaisons avec les pays européens qui nous entourent, nous savons que nous nous approchons à grands pas du minimum autrichien. Il serait facile d'ironiser sur la légèreté avec laquelle, dans ce pays, sera sans doute avalée une majoration de 45 % des spiritueux! Ce serait mélanger le frivole au sérieux. Je préfère donc opposer l'intérêt des particuliers pour l'assurance et l'euphorie de l'État en ce qui concerne la couverture des risques liés à une dégradation violente de la situation: la cote est à 4 contre 1 en faveur du premier type de garantie.

Ceux qui, parmi les mécontents, ne se hasardent pas apparemment à rejeter la notion de danger, s'en prennent volontiers à la forme que nous avons donnée à notre établissement militaire. Leur croisade poursuit des objectifs divers et pas toujours discernables. Il s'agit de revenir à une armée plus légère dans ses moyens, plus populaire dans son esprit, en quelque sorte « à l'abri des militaires », mais conservant, malgré son amincissement, la même mission principale. Nous reviendrons plus tard sur ce projet, qui n'est pas exempt de contradictions et dont l'application accentuerait la politique de frein aux dépenses dont nous venons de décrire la courbe.

L'aile gauche de cette gauche fait un pas de plus dans cette direction et préconise: « la résistance et la défense populaires ». Le modèle auquel on se réfère ici est celui d'une guérilla de type nord-vietnamien dont on sait que l'existence est suspendue dès le départ à une aide extérieure, ce qui ne permet pas de le considérer comme un moyen de dissuasion convenant à un État neutre souverain. On ne dit pas si la révolution doit précéder ou suivre l'instauration d'une telle milice; ce qu'on sait, par contre, c'est qu'une fois les buts atteints, ce type d'armée retourne au style le plus purement classique. Il s'agit donc d'une métamorphose toute provisoire et le rejet de la technologie n'est ici, contrairement aux raisons qui inspirent le manifeste socialiste, qu'une manœuvre de diversion.

On ne saurait achever de déchiffrer les courants d'opinion sans essayer de détecter certaines causes moins évidentes de cette tendance au désengagement. J'en vois trois que je n'analyserai que brièvement: la mode n'est pas absente de ces prises de position. Nous avons vécu celle de la campagne anti-nucléaire; ses cortèges sont encore dans nos mémoires. C'était le temps de la disparité entre les deux Grands: l'équilibre s'étant établi, les banderoles ont été repliées. Le Vietnam a pris la relève. Il s'est agi, à travers cette horrible guerre, de toucher d'abord les consciences occidentales et d'associer l'acte militaire barbare à un certain type de forces armées, de conduite des opérations et de régime. Le terrorisme, malgré ses échecs, reste vis-à-vis de notre ancienne civilisation, une formule de culpabilisation valable et du même coup démontre les limites d'efficacité du système de sécurité d'États non policiers. Voulus ou spontanés, les actuels slogans de l'aide au tiers monde et de l'environnement, deux sujets dont on ne peut nier qu'il est opportun de s'en occuper, nous incitent à revoir nos priorités et à accorder moins d'attention aux problèmes de la défense nationale.

Sous les prétextes de désaffection vis-à-vis de l'armée se trouvent aussi le refus de l'effort, de l'inconfort, la poussée à peine contenue vers le loisir. Ce sont surtout les catégories les plus jeunes de la population qui suivent cette voie. Au fur et à mesure qu'elles s'y engagent, elles rejettent l'autorité qui se met en travers de leur liberté, une liberté qui n'est souvent que celle du plaisir, parfois du désespoir.

Voilà, tracées à grands traits, les dispositions que nous trouvons aujourd'hui face au problème qui nous concerne. Elles sont tantôt celles d'un grand nombre, tantôt celles de petites fractions dont la voix est multipliée par les mégaphones les plus complaisants de l'information.

Pouvons-nous tirer une première conclusion de ce tableau? Le sentiment général va-t-il contribuer à engager notre défense nationale sur des voies de compromis, de faiblesse et de renoncement? Si le sondage d'opinion de 1971 nous rassurait sur la position de principe de la majorité à propos de l'existence de l'armée, il ne permettrait guère d'en savoir plus long sur la forme à lui donner et sur les dépenses à lui consentir. Notons simplement que 36 % estimaient que des moyens non militaires pouvaient assurer l'indépendance.

En ce qui me concerne, je ne crois pas qu'à elle seule l'opinion sommaire de l'homme de la rue puisse, aujourd'hui, nous imposer de reviser

nos plans. Si un certain négativisme est répandu, il l'est plus sous la forme d'une humeur que d'une volonté. Beaucoup de gens, me semble-t-il, sont prêts à faire confiance, pour autant que les responsables politiques indiquent sans ambiguïté leur détermination et la traduisent dans les faits. Pour autant aussi que le déroulement des services, l'état du matériel, la marche de l'instruction, les manifestations de l'autorité et de la discipline ne contribuent pas à répandre le doute.

* * *

C'est sur ce problème de la crédibilité interne de l'armée que je voudrais maintenant exprimer franchement ce que me suggèrent mes observations. Une société à but non lucratif, formée de volontaires, n'inspire confiance dans ses objectifs qu'à partir d'un certain taux de participation régulière et active de ses membres. Une milice issue de la conscription obligatoire perd de sa crédibilité à partir d'un certain taux d'«évasion», quels qu'en soient les motifs. Une unité dont les effectifs réglementaires ne sont pas atteints et dont près du 1/3 des hommes astreints ne sont pas sur les rangs au cours de répétition, est une caricature de formation. Elle atteint un palier qui met en cause l'efficacité d'une organisation et, ce qui est plus grave, la solidarité des citoyens dans l'accomplissement d'un devoir. Le phénomène prend sa source dans un recrutement dont les taux d'aptitude sont en régression. Il se poursuit par des licenciements médicaux à l'école de recrues, faisant à eux seuls, pour 1971, 2 bataillons. (1999 h) sans compter les licenciés pour cause d'accidents. Une politique de dispenses des cours, souvent généreuse, accroît le nombre de ceux qui échappent à la règle. Dans certaines formations, la tendance des plus capables au refus d'avancement se fait sentir. Je ne méconnais pas que des efforts se manifestent pour enrayer ces maux. Ils sont trop lents et souvent trop timorés. Il s'agit de revoir rapidement les conditions d'aptitude, de surveiller et de raffermir les pratiques de dispenses sanitaires à l'entrée en service, de n'ouvrir pas la porte du moindre effort aux pseudo-psychopathes et rénitents, d'être plus rigoureux dans l'octroi de dispenses d'ordre professionnel et de soumettre à examen la répartition des huit cours sur les douze années d'élite. Toutes les instances qui détiennent le pouvoir de décision dans ces domaines-là doivent savoir que trop d'accommodement accré-

dite l'opinion selon laquelle le service passe après les goûts et les intérêts personnels. Elles devraient méditer ces paroles que m'a adressées cette année un cdt rgt lw: « Ici tout va bien, on n'a pratiquement affaire qu'à des volontaires, les autres ont eu le temps de se faire réformer. » C'est une opinion qui n'a pas la rigueur scientifique des statistiques. Elle résume pourtant fort bien la situation sur le terrain. Le problème de l'objection de conscience ne saurait être séparé, dans ses conséquences, de celui de l'abstentionnisme.

A l'usine, l'abstentionnisme se traduit par un recul de productivité et de bénéfices; à l'armée, il nuit à la camaraderie et à la discipline, empêche une organisation rationnelle aussi bien qu'une instruction systématique à terme, et réduit finalement la valeur combative de la formation.

C'est un mal de première grandeur. Variable selon les régions, les armes, les saisons, les métiers, son niveau traduit, plus que tout autre signe, la mentalité profonde de la milice, à vrai dire sa *discipline*.

Je suis, par contre, moins préoccupé par certaines manifestations ouvertes d'indiscipline car il est moins difficile de s'attaquer avec succès à la manifestation d'humeur des gens par le canal direct de l'autorité et du commandement, qu'à leur indifférence par les voies administratives. A l'origine d'un mauvais comportement, il y a d'ailleurs le plus souvent la distraction voulue du chef ou sa crainte d'user des moyens légaux de faire entendre sa volonté: le cheveu est le plus long là où l'exigence du divisionnaire est la plus courte. Si j'en viens à parler à cet endroit de discipline, c'est qu'elle est liée à la personne plus qu'à l'institution. Un choix des cadres toujours mieux fondé sur les vertus de caractère et la confiance en soi, une restauration de l'autorité des chefs vis-à-vis de leurs subordonnés et des bureaux: c'est ce qu'on attend que dise ou répète fermement le nouveau règlement de service.

On n'a pas idée combien la troupe est sensible à la qualité, à la fiabilité de son matériel et au renouvellement des moyens qu'elle utilise. C'est un problème qui ne se posait guère voici 50 ans. L'habitude civile d'être équipé du dernier modèle de voiture, de skis ou d'instruments de camping y est pour quelque chose. Il ne sera jamais possible, à l'armée, de suivre ce style de vie: la jeune génération a peine à le comprendre. Mais l'ensemble des rapports émanant de cours d'introduction à de nouvelles armes laisse percevoir clairement la stimulation que ce progrès

exerce. C'est un élément qui n'est peut-être pas pris suffisamment en considération par ceux qui votent ou ne votent pas les crédits d'acquisition. Il résulte de chaque renouvellement un accroissement de potentiel défensif qui va au-delà de l'efficacité matérielle et affermit la confiance dans la possibilité de remplir la mission. Les années maigres, qui ont commencé, et l'ère des occasions laissent la troupe sur sa faim. Plus qu'une lacune, le vieillissement d'un canon, d'un char ou d'un moyen de traction peuvent être des motifs de découragement pour ceux qui prennent conscience par le film des moyens adverses. C'est également une charge d'entretien supplémentaire pour le budget. La mise au vieux fer est parfois moins coûteuse que le rafistolage. Bien que je me défende de voir dans ces problèmes d'armement et d'équipement les seuls qui risquent de nous placer devant des choix lourds de conséquences, j'admets qu'aucune des autres questions soulevées n'a pareille complexité. C'est ici que se font face les exigences contradictoires du financement, des besoins en moyens de combat et celles de la conception. Elles sont en relation directe deux à deux. La conception d'engagement et l'armement ont été mis en harmonie après de longues et sérieuses études. On ne peut donc modifier l'un des termes par rapport à l'autre que dans des limites très étroites: manipuler cette relation par un seul bout et faire croire à l'équation est une malhonnêteté intellectuelle; diminuer les deux termes et faire croire que la valeur intrinsèque de l'ensemble est la même, en est une autre. Or chacun sait que les armes coûtent cher et que les idées n'ont pas de prix. D'où la tentation de modifier la doctrine quand on se trouve à court d'argent. Cette dévaluation a été opérée en 66 à l'issue de l'affaire Mirage. Elle a conduit à amputer la riposte d'une partie de son efficacité, le pouvoir d'agir de l'armée en a été réduit.

Entre le financement et les moyens, il n'y a pas place pour tricher. On n'achète que ce qu'on peut payer. C'est une question de train de vie, de dosage des dépenses les unes par rapport aux autres. Au niveau des individus comme à celui de l'État, une question de politique. Il n'est pas de mon ressort d'en débattre: je ne peux, comme citoyen, que souhaiter que *toutes* les implications d'un resserrement des crédits militaires soient réellement prises en considération.

Quelles que soient les décisions à venir, il me paraît nécessaire que les sommes disponibles soient consacrées en priorité à combler les lacunes de la défense aérienne et de l'instruction puis au renouvellement des

engins de combat dépassés. Sans une capacité élevée d'instruire, de soutenir l'épreuve de la neutralité armée ou d'assurer sous menace aérienne la mobilisation et la mise en place, toute dépense de fortification ou d'accroissement du nombre des armes ou des véhicules est de seconde priorité. La chronologie des démarches par lesquelles doit passer l'instrument militaire en vue de son engagement commande la chronologie des investissements.

En 1892, le futur général Wille écrivait : « Si la situation financière de la Confédération commande une diminution des dépenses, il ne faut épargner que dans les domaines où le développement de notre armée en sera le moins affecté, c'est-à-dire dans les secteurs du matériel et des réserves de guerre. Il ne faut rien économiser sur l'instruction. » Les temps ont peut-être changé entre les exigences d'armement de cette époque et celles de la nôtre, mais il reste vrai que les conséquences d'une instruction imparfaite ne sont pas vues dans toute leur dimension. Les efforts fournis depuis quelques années dans ce secteur n'ont pas encore effacé le retard, ainsi que je voudrais le montrer. L'instruction doit être totalement assujettie aux besoins essentiels de l'engagement. Il est probable que, dès les années 50, l'apparition des armes nucléaires nous ait portés à faire effort sur la protection et qu'il en soit résulté une moindre attention aux exigences d'efficacité des armes et des formations. Il est évident qu'aujourd'hui, la troupe — plus que les écoles — n'est pas suffisamment en mesure de tirer et d'exercer l'engagement, faute de places de tir adéquates en nombre suffisant et de terrain de manœuvre convenant au moins aux évolutions du corps de troupe. Il est moins urgent, contrairement au vœu exprimé de toutes parts, d'augmenter le nombre d'armes antichar que de permettre aux servants des moyens existants d'acquérir, avec une quantité suffisante de munition, sur pistes appropriées, la maîtrise de leurs moyens. On ne pourrait tirer aujourd'hui qu'une partie du potentiel de feu que représentent ces armes. Il est également plus important en ce moment de pouvoir exercer la défense combinée en formation de bat ou rgt que de rechercher des formules nouvelles de manœuvres des grandes unités. Il ne faut pas mettre la charrue devant les bœufs.

Ces deux lacunes — si nous ne disposions pas d'un sursis de quelques semaines avant d'entrer en opérations — auraient des conséquences directes sur l'exécution de nos plans d'engagement. Je n'exclus pas, dans ces conditions, que nous soyons amenés à les revoir à l'échelon tactique.

C'est donc une chose sérieuse dont l'importance est obscurcie par les débats sans fin et les polémiques oiseuses à propos d'armements. C'est peut-être faute de pouvoir réaliser ces choses que nous nous réfugions si volontiers dans le détail et attendons merveille de l'application de normes. C'est ainsi que les cours de répétition sont amenés à n'être que ce que leur nom veut dire et les chefs à sombrer dans la comptabilité.

Une dernière servitude me paraît devoir être signalée, qui se fait plus particulièrement sentir chez les formations à matériel complexe. L'introduction d'un nouveau type d'engin demande, jusqu'à ce que l'unité retrouve son niveau opérationnel, un temps d'assimilation équivalant à trois cours de répétition. Il s'agit donc d'en tenir compte lors de nouveaux choix et aussi dans les mesures préparatoires à une mobilisation. L'intérêt des familles d'armes est plus grand pour nous, il faut en convenir, que pour n'importe quelle autre armée.

Ces réflexions, faites essentiellement dans la perspective des cours, et non dans celle des écoles, doivent nous convaincre que l'instruction n'est pas le secteur le plus dénué de problèmes du ménage militaire. L'incapacité de corriger sans trop attendre l'état des choses, aurait des conséquences sans doute aussi fâcheuses que l'absence d'un avion de combat.

L'argent seul ne suffit pas: il faut aussi la collaboration des collectivités civiles qui ne saurait concevoir la planification du territoire sans y faire une place à l'exercice de la défense, souvent considéré de nos jours comme une nuisance.

Il vous est probablement apparu, dans les critiques que je viens d'émettre, que peu nombreuses sont celles dont les cadres et la troupe endossent la responsabilité. On doit, au contraire, affirmer que, dans les conditions décrites, des efforts plus importants et sérieux qu'autrefois sont accomplis par les chefs et les aides de commandement pour donner aux périodes de service une substance satisfaisante et à la troupe le sentiment de ne pas être inactive. Les commandants qui ne connaissent le plus souvent ni la dispense, ni la semaine de cinq jours, sont aujourd'hui les véritables porteurs de la volonté de défense. Ils sont très souvent récompensés de leur peine par la manière dont la plupart de leurs hommes acceptent de suivre leurs instructions. C'est en pensant à eux que le RS dit à l'article 12: « En réglant les attributions des commandants de troupe

et celles de l'administration militaire, on fera tout pour ne pas diminuer l'influence des premiers, *qui, en cas de guerre, sont appelés à commander*, dût-il en résulter, en temps de paix, quelques inconvénients pour l'administration. »

Cette citation, peu connue, mérite d'être accompagnée d'une autre affirmation tirée du Message du CF à l'Assemblée fédérale du 19.9.66 concernant la réorganisation du DMF et la modification de la loi sur l'OM. En voici la teneur: « En temps de paix, il ne s'agit pas de « commander » l'armée, mais de l'organiser, de l'instruire, de l'équiper et de l'administrer. » Cette phrase, inspirée de projets législatifs plus anciens, ne rend pas le même son de cloche que le RS. Elle ne laisse planer aucun doute sur la priorité accordée à l'administration. Et il est bien vrai que le poids de cette dernière sur la milice s'est accru durant ces dernières années. Cette évolution à caractère centralisateur et dirigiste, la mise en place de nouvelles structures de direction ont peut-être des avantages, face aux partenaires que sont les commissions et la députation. *Par contre, la voix de la troupe dans les délibérations au sommet s'est affaiblie*. Les besoins de celle-ci, notamment ceux qui ont été relevés, et les vœux des commandants passent au second plan chez les technocrates, préoccupés uniquement de gestion.

Il arrive que le dogme de supériorité pousse certains services à se substituer à des activités de commandement — ainsi en va-t-il de l'information — ou à imposer des règles et solutions sans consultation ou participation suffisante de ceux qui sont chargés de les appliquer ou qui en subissent les effets. Les commissions de travail ne comptent que peu de vrais troupiers. Il serait bon également de se rappeler que la notion de milice n'est pas épuisée par l'ordre de marche. Son apport personnel consenti, le milicien tient à s'identifier au groupe civil régional, aux formations qui le représentent et à nourrir sa volonté de participation de cette singularité qui lui appartient. C'est en cela qu'il est distinct du contribuable. Toute brusquerie à son égard venant des centrales se paie de résistance. S'il n'est pas dans mon désir de souhaiter le retour aux milices d'autrefois, je ne voudrais pour rien au monde que le soldat et ses chefs ne deviennent que de simples et dociles *usagers* d'un service public. Dans un temps de paix qui n'est pas celui de l'insouciance, je crois que l'Armée s'accommoderait parfaitement d'être « commandée » (c'est une exigence de style et non de personne). Il est moins certain

qu'à n'être qu'« administrée », elle s'achemine avec la vigueur nécessaire vers un renouveau.

Arrivé à cet endroit de mes réflexions, je n'exclus pas que vous puissiez me reprocher de m'être attardé à des sujets d'apparence mineure et de n'avoir pas suffisamment abordé ceux des finances ou de la jeunesse. Disons d'abord que sur ces deux derniers thèmes, vous pouvez sans doute couvrir vos besoins d'information sans difficulté: le marché est saturé et je crains que tout ait été dit et écrit. Il appartient à chacun de décider jusqu'à quel point il partage les soucis de trésorerie d'un pays riche, ses choix quant aux priorités d'investissement et à leur volume respectif. Il appartient à chacun de se faire une opinion sur les causes d'une crise de la jeune génération. L'armée, avec le temps et les moyens dont elle dispose, ne peut, en deuxième instance, après famille, école, Eglise, espérer qu'une influence limitée, passagère.

C'est pourquoi j'attache une importance d'autant plus grande aux problèmes que je viens de soulever: parce qu'ils sont par définition de notre ressort, parce qu'ils n'apparaissent qu'isolément et accessoirement dans les discussions à propos de notre défense. Faute d'une instance qui en fasse la synthèse et en mesure tout l'impact. Une comparaison tirée de la vie courante m'aidera à vous faire comprendre la nature du malentendu qui risque de s'établir entre la milice et le pouvoir. Selon qu'on use d'un immeuble comme locataire ou qu'on l'administre comme gérant, les points de vue diffèrent sensiblement quant au taux des prestations, à la nécessité des réparations, à la répartition des charges. A moins qu'il ne spéculé sur une prochaine démolition ou que l'humeur et la qualité de ses débiteurs lui soient indifférents, le bailleur entretient l'édifice et le gérant écoute les doléances du locataire. C'est à ce prix que le contrat conserve son pouvoir juridique et moral de lier les parties. C'est à ce prix que l'État de droit reste convaincant et que les bons usages ne sont pas foulés au pied. C'est aussi de droit et d'usages qu'il faut parler à propos de l'armée en rappelant les constantes sur lesquelles elle est fondée. Ce sont d'abord les *objectifs* qui lui sont fixés en fonction des tâches imposées à la Confédération par sa constitution: maintien de l'indépendance et de l'ordre. Il est aujourd'hui de bon ton d'affirmer que l'armée n'est pas seule à contribuer à ces fins. Nous voulons bien le croire, mais il n'en reste pas moins que dans la phase de prévention et dans celle de confrontation, rien de décisif ne se fait sans elle. Le présent démontre qu'il n'y a

pas de politique étrangère prise au sérieux sans moyens militaires, comme il n'est pas de gouvernement qui ne s'appuie d'une façon ou d'une autre sur ses forces armées. Ce ne sont pas les vieilles démocraties et les États conservateurs qui nous l'apprennent le mieux, mais les nouveaux États progressistes. Aussi, la meilleure diplomatie, les dispositions philanthropiques les plus certaines et une excellente balance des comptes n'empêcheront pas l'invasion. Pas plus que de bonnes lois et quelques contingents cantonaux de maréchaussée ne suffiront à maîtriser d'autres événements que des troubles locaux.

Les conséquences de cet état de choses ont été tirées, en ce qui nous concerne, voici peu d'années, par des votes largement majoritaires sur une organisation et une conception. Je ne crois pas que le contexte se soit transformé depuis sept ans de manière si fondamentale ou contraignante, qu'il puisse être question de remettre déjà en cause ces décisions. La conception certes n'est pas un dogme: *elle n'est pas non plus un objet de consommation ou un compte de pertes et profits.*

La neutralité est la seconde de ces constantes. Elle exclut l'aide, le rapprochement, l'alliance. Elle nous condamne à réaliser notre sécurité par nos seuls moyens et à « nous garder de toute part » au moins jusqu'à éclaircissement des desseins. Son abandon faciliterait peut-être — nous n'en sommes pas sûrs — la solution de quelques problèmes d'équipement et permettrait aux sceptiques d'arguer d'une meilleure garantie.

Ces avantages seraient payés d'un surcroît notable de risques: la coalition met en commun les forces mais aussi les querelles. Par ailleurs les déclarations récentes de certains magistrats et surtout notre attitude à Bruxelles, illustrent notre position à ce propos. Il y a sur ce sujet quasi-unanimité: nous voulons rester neutres.

Le principe de milice est le troisième pilier.

Ce système permet dans une certaine mesure de donner corps à la défense par le nombre et — du moins faut-il l'espérer — par une motivation supérieure. En dehors de ses buts militaires, la milice reste un lieu de rencontre pour adultes, au plan social et confédéral, auquel il serait difficile de substituer une formule plus simple et plus efficace. L'alternative de l'armée de métier — crainte constante des jacobins — est une vue dénuée de réalisme. Le recrutement, toujours précaire, des professionnels indispensables, montre que nous ne serions même pas en mesure de réaliser le projet autrichien d'un corps d'intervention de 15 000 h à

moins d'y consacrer des sommes exorbitantes. Nous avons vu que les avantages du système n'empêchent pas celui-ci, si l'on n'y prend garde, d'aller à l'impasse. Rien par contre, dans ce concept, ne peut éliminer une servitude capitale: l'assimilation lente du changement ou, si vous préférez, le besoin de continuité. Tout projet ignorant cette particularité congénitale est voué à l'insuccès. On ne peut pas tourner casaque à tout propos.

* * *

Nous avons replacé devant nos yeux les éléments formateurs de notre politique militaire, irremplaçables et exigeants. Nous avons pris suffisamment conscience des imperfections qui, aujourd'hui, affectent l'instrument No 1 de notre sécurité et qui n'apparaissent qu'à ceux qui veulent bien chausser leurs bottes et descendre dans le terrain.

Il faut maintenant confronter les deux choses. Il faut lire le bilan. Un laïque peut juger qu'il est encore en équilibre. L'initié voit bien, lui, que les réserves manquent et que certains biens ne figurent pas à leur valeur d'amortissement. Cela veut dire en clair que nous nous trouvons bel et bien à un carrefour. Deux voies sont ouvertes: d'un côté celle qui permet de tenir ses engagements, de l'autre, celle de l'abandon.

Le travail de la commission de défense nationale du PSS, sur lequel j'ai dit que je reviendrai, n'est pas, à cet égard, sans intérêt, dans la mesure où il nous permet de découvrir la difficulté d'une troisième voie. Les 4 pages 1/2, consacrées spécifiquement à l'armée, sur les 27 que comporte le document, révèlent à mes yeux l'embarras où l'on est de donner aux problèmes concrets de la défense une réponse fondée sur un examen soigneux des données. Il ne suffit pas d'apprécier ces données dans une perspective politique, ni de citer des généraux et penseurs bourgeois, ni de s'étendre complaisamment sur les modalités d'une stratégie de la paix pour faire admettre certaines contradictions dont voici des échantillons:

- la menace serait avant tout celle qui pèse sur notre neutralité armée, avant hostilité, et celle résultant de pressions. On exclut, par ailleurs, l'atome de cette menace. Mais on réclame, d'autre part, une protection civile accrue, nécessitant de larges efforts financiers et en personnel, au détriment des dépenses militaires.

- On entend défendre la neutralité de l'espace mais on rejette l'idée d'avions supersoniques ou de système de fusées.
- On veut une armée crédible, capable de soutenir la politique du prix d'entrée, mais on lui refuse ce minimum de liberté de manœuvre que comporte nécessairement notre actuelle doctrine et qui ne va pas sans couverture aérienne et sans chars.

Enfin notons que la résistance à l'occupation doit être non violente et d'inspiration civile. Est-ce pour trouver une place, dans ce modèle de sécurité, pour ceux qui refusent de porter les armes?

Nous regrettons de ne pouvoir tenir ce projet pour suffisant. Ce que nous savons, par contre, sur la base d'une interprétation que nous sommes bien obligés de faire de cette vague esquisse, c'est qu'une organisation de l'armée, une doctrine issue de ces principes et le budget amputé qui en résulterait, amèneraient notre armée à un niveau inférieur à ce que demande sa mission. Elle ne pourrait ni combler ses présentes insuffisances, ni faire le poids vis-à-vis de l'extérieur.

Ne faut-il pas enfin reconnaître qu'une synthèse entre le pacifisme et la volonté de défense, telle qu'elle est tentée dans ce manifeste, présente de singulières difficultés. Le caractère problématique de l'entreprise est illustré par cette phrase défiant tout commentaire: «Le soldat ne doit pas être instruit à « tuer »..., mais bien plus à empêcher l'adversaire de remplir sa mission. »

La troisième voie ressemble donc à ces pistes du désert, qui ne naissent que d'un mirage. Il faut également mettre en garde ceux qui chercheraient une issue dans un compromis financier descendant au-dessous des cotes actuelles. Sachant que les dépenses d'exploitation suivent une courbe croissante et qu'elles absorbent plus de la moitié du budget militaire au détriment du renouvellement et des acquisitions, on peut imaginer, dans la situation d'ensemble que j'ai tracée, où nous conduiraient ces concessions. On veut espérer que les responsables n'agiront pas dans l'esprit de cette maxime de Voltaire: « On doit des égards aux vivants, on ne doit aux morts que la vérité. » La vérité que doivent entendre les gens d'aujourd'hui, c'est qu'à ce carrefour il n'y a pas d'autre choix possible que le premier chemin, en prolongement de celui que nous avons suivi dans les années de civisme. A vouloir moins que cela, on

met en cause les constantes, c'est-à-dire les fondements mêmes nécessaires à l'existence d'une communauté nationale distincte et souveraine.

Permettez-moi de terminer par une dernière citation: elle est tirée de la préface d'un ouvrage réunissant des textes d'aspirants officiers d'une école de 1972. Elle est signée par ceux qui les dirigeaient: «La limite d'efficacité de l'armée de milice est là où la voit le corps des officiers. Leur disponibilité personnelle et leur volonté d'action sont donc déterminantes pour en définir le tracé.» Ces paroles reflètent la confiance de ceux qui servent, la vôtre et la mienne. Cette confiance est grande; elle n'est pas aveugle. Souhaitons qu'au moment des décisions, il ne vienne à l'esprit de quiconque de la tromper.

Colonel commandant de corps LATTION

